Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la Poste, Un An.	20 francs.	Annonces.	la ligne 0,20
Six Mois	10 —	Réclames	— 0,60
Trois Mois.	5 —	Faits-divers	— 1,20
Départem. non-limitrop. et Etrang., *port en sus*		Chronique locale	— 2,50

PETIT CALENDRIER

Mercredi 1er Juin. — **Saint-Fortuné.** — Adoration : Cambrai (Petit-Séminaire). — Mortagne (ador. noct.).

Soleil : Lever, 4 h. 08 ; coucher, 7 h. 52. — Lune : Lever, 10 h. 23 ; coucher, .6 h. 56.

Jeudi 2. — **Fête-Dieu.** — Adoration : Tourcoing (Sacré-Cœur), Salesches, Lille (Cercle catholique, ador. noct.), (Sainte Famille), Dorignies (Filles de la Charité), Valenciennes (Sainte-Union), Lille (Filles de la Charité, rue Gantois).

Soleil : Lever, 4 h. 08 ; coucher, 7 h 53. — Lune : Lever, 11 h. .. ; coucher, 7 h. 55.

TEMPERATURE

LILLE, le 31 mai

Minimum, nuit, abrité	15°0
— — découvert	14°6
Surface de sol, 8 h. de matin.	22°6
A 1 mètre de profondeur	10°4
De l'air à l'ombre	21°0
Maximum, jour, à l'ombre	24°8
— — au soleil	24°6

Etat hygrométrique (8 h. m.) 0°/°78
Etat du ciel : Nuageux
Direction du vent : Sud

BAROMÈTRE. — Le 31 mai (8 heures matin) la pression était de 762 °/° ; le 1er juin 1904 (8 heures de matin) la pression est de :

Voir plus loin
LES DÉPÊCHES DE LA NUIT

BROUILLONS

Ils n'ont pas volé ce nom les parleurs bruyants et provocateurs qui, à Valenciennes, sont en train de rendre plus difficile, plus tardive et peut-être impossible pour longtemps encore la solution de la question du repos du dimanche pour les employés des maisons de commerce.

Un certain nombre d'entr'eux s'étaient formés en chambre syndicale dans le but d'obtenir, par l'union de leurs efforts, la fermeture des magasins et maisons de commerce le dimanche à midi.

Excellente idée : c'était un premier pas, un minimum.

Dans leur bon sens pratique et leur connaissance des habitudes qu'on ne détruit pas du jour au lendemain, parce qu'elles sont devenues des nécessités, ils comprenaient qu'on ne devait pas brusquer le mouvement, sous peine d'en compromettre le succès.

Tout allait bien.

A la suite de demandes et de démarches, on prévoyait une heureuse issue et à bref délai.

On comptait sans l'intervention des brouillons politiciens, grands bâbleurs et petits faiseurs de la « Sociale ».

Samedi dernier, ils entrèrent en scène par la publication d'une interview dans leur journal, et, au lieu de s'en tenir à l'action sociale, modérée, exclusivement professionnelle, telle que l'avait mise en route le Syndicat des employés Valenciennois, voilà qu'on se mit à préconiser « l'entente *internationale* de tous les employés ».

On y accaparait le mouvement pour lui donner une allure nettement socialiste et révolutionnaire. Les commerçants et patrons étaient mis en demeure.

Nous citons les dernières lignes :

« — La chambre syndicale des employés est *décidée à la lutte* ; elle ne fera pas comme la Ligue formée il y a quelques années et qui, au premier obstacle, est disparue.

« Elle fera appel à l'opinion publique, elle inviters tous les habitants de Valenciennes et des environs à s'abstenir d'acheter, même en semaine, chez les commerçants ne fermant pas le dimanche au moins à midi.

» Enfin, des *moyens pacifiques* que nous employons, *nous passerons aux moyens plus bruyants*. Pour obtenir la fermeture des magasins le dimanche, *nous y arriverons*.....

« Encore une fois, vous pouvez affirmer que la chambre syndicale des employés est *décidée à marcher de l'avant* et qu'elle saura *vaincre les résistances les plus opiniâtres.* »

***

Pour donner une forme vivante à ces lignes provocatrices et, pour le moins, maladroites, il y eut samedi soir une réunion où trônaient les militants, inspirateurs de l'interview.

On avait fait venir de Paris un conférencier socialiste pour donner aux arguments en faveur du repos hebdomadaire la teinte *sociale* bien authentique.

Au lieu de s'en tenir à son sujet pourtant assez intéressant et assez vaste, le voilà lancé dans des considérations tout à fait étrangères.

Il déclare que l'obtention du repos hebdomadaire n'est qu'une étape dans la voie des réformes à obtenir.

Il parle d'une Caisse de chômage, de la défense des intérêts des employés lésés, et après avoir brodé sur le thème favori des 3/8 socialistes demande l'union de tous les employés, et leur affiliation complète à la Fédération nationale.

Il faut aussi qu'ils tendent la main à leurs frères, ouvriers manuels, qu'une entente s'établisse entre tous « afin de préparer l'*entente internationale* de tous les employés.

Et l'on vote un ordre du jour par lequel « les citoyens réunis approuvent la campagne menée par la Chambre syndicale » etc.

« Les employés s'engagent, en outre, à adhérer à la Chambre syndicale des employés, seul moyen reconnu pour obtenir non seulement des améliorations aux conditions du travail mais, des pouvoirs publics, des lois qui, jusqu'à ce jour, ont été refusées aux employés alors qu'elles ont été accordées aux travailleurs manuels ;

« L'Avent la séance aux cris de : Vive l'union des travailleurs, employés et ouvriers *pour travailler à l'avenir de la classe prolétarienne!* »

A l'issue de la conférence, une partie de l'auditoire s'est rendu à le « Brasserie Gantois » où un punch a été servi.

Diverses allocutions ont été prononcées ; dans un nouveau discours, le citoyen Lucas a monté d'un ton sur le gamme socialiste. Puis, jusque une heure du matin, on a chanté l'*Internationale*.

***

Résultat : non pas la solution pratique qu'on pouvait prévoir à brève échéance et à la grande satisfaction des intéressés patrons, employés et clients, mais la lettre suivante adressée à notre confrère *Le Valenciennois* :

Monsieur le Directeur
du *Valenciennois*,

Nous venons vous demander de bien vouloir donner à ces quelques lignes une place dans votre journal, pour permettre à un groupe d'employés de la Société syndicale de Valenciennes de protester contre la façon dont s'est terminé le punch offert à M. Lucas et aux membres de la presse, samedi, après la conférence.

Notre Syndicat a manqué à son devoir en ne protestant pas contre certains propos politiques tenus par différentes personnalités des Chambres syndicales ouvrières, et qui ont fini par le chant de l'*Internationale*.

Ne voulant pas nous prêter à cette façon de faire, nous avons tenu à protester par la voie de votre journal, et en donnant notre démission à la dite Société.

Dans l'espoir que vous réserverez bon accueil à notre demande nous vous prions, etc.

Un groupe d'employés.

Double coup d'œuvre que viennent d'accomplir à Valenciennes les brouillons de la *Sociale* ; la question du repos du dimanche est tout à fait compromise, et la chambre syndicale des employés disloquée par la discussion mentionnée dans la lettre ci-dessus.

Que faire maintenant ?

Pourquoi les employés légitimement mécontents de l'intrusion de la *Sociale*, ne se reformeraient-ils pas en chambre syndicale, cette fois bien indépendante, exclusivement valenciennoise et tout à fait en garde contre les affiliations parisiennes ou autres ?

Ainsi reconstitués, ils reprendraient l'œuvre compromise où plutôt démolis par les brouillons, renouvelleraient les démarches, les demandes en vue du repos hebdomadaire.

On ne pourra leur refuser un accueil, sinon aussitôt favorable, du moins poli et qui ne saurait être un fin de non recevoir.

A force de persévérance dans l'action et d'union dans les efforts, ils finiront par obtenir gain de cause près des patrons et directeurs de maisons ; car ceux-ci comprendront qu'ils ont devant eux, non pas des politiciens, ni des monteurs de coups, mais des gens sérieux, désireux d'obtenir par des moyens légitimes, pacifiques, corrects, une amélioration graduellement réalisable.

Bon courage aux bonnes volontés !

V. H.

LILLE

LES GRÈVES

Même situation, aucune rentrée ni nouveau chômage.

Les grévistes, comme de coutume, ont tenu leur réunion habituelle vers 5 h. de l'après-midi. Environ 600 personnes y assistèrent. Comme toujours elle fut secrète.

La sortie s'est opérée vers 7 h. sans aucun incident.

Arrivée du général Laplace à Lille. — M. le général Laplace, le nouveau commandant du 1er corps d'armée, accompagné de Mme Laplace et de son officier d'ordonnance, est arrivé à Lille merdi, par le rapide de Paris de 4 heures 55.

L'Association pratique de Photographie organise pour le 12 juin une excursion à Paris, pour la visite de l'Exposition des primitifs, les salles des Flamands au musée du Louvre, les salons de peinture au Grand-Palais.

Chutes. — Mardi matin, vers 10 heures, Mme veuve Durot, 61 ans, est tombée rue Nationale, en heurtant une barre de fer déposée sur le trottoir.

Mme Durot s'est contusionnée sérieusement aux genoux. Le docteur Ladrière lui a donné ses soins. La blessée a été ensuite reconduite à son domicile, rue de la Gare, 61, à Hellemmes.

— A peu près à la même heure, un marchand des quatre-saisons, Calixte Eugrend, est tombé contre de l'Hôtel-de-Ville.

Le docteur Carpentier a constaté une entorse et a fait transporter Eugrand à l'hôpital Sainte-Eugénie.

Vélo volé. — Mardi après-midi, vers 5 heures, M. Elie Mariage, garçon de courses, boulevard Victor-Hugo, avait déposé son vélo, rue de Paris, dans le couloir d'une maison.

Quand il voulut reprendre sa machine, il constata avec stupeur que se bécane avait disparu.

Depuis, il n'eut plus de nouvelles, ni la police non plus, d'ailleurs.

Les petits faits. — Ont été arrêtés : Henri Mathis, 18 ans, journalier, pour vol d'effets d'habillement au détriment de Mme Vandesiene, cabaretière, rue Jacquemars-Giélée, 101.

— Elise Beillville, 20 ans, pour détournement d'objets saisis.

MOUVEMENT DE LA POPULATION
du 22 au 28 mai

La semaine dernière accusait 96 naissances ; la semaine actuelle voit son chiffre monter à 115. La moyenne quotidienne est donc de 16.4, alors que la semaine dernière elle était seulement de 14, et l'année dernière de 14.1.

On ne veut plus mourir ! On se trouve trop heureux sous la nouvelle municipalité ! La mortalité qui était de 10.2 la semaine dernière, de 15.2 l'année dernière, descend à 9.5 cette semaine.

La phtisie pulmonaire fait le plus de victimes, 14 ; la bronchite et pneumonie, 13 ; la diarrhée entérite, 7.

Un cas de *fièvre typhoïde* a été constaté dans le quartier de Wazemmes.

50 mariages ont été enregistrés.

Température : maximum de la semaine 20° (jeudi 26), minimum 16° (dimanche 22).

Etat-Civil de Lille

Dragées et Bottes pr 1re Communion
5, rue de Paris, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

Du 31 mai 1904

Naissances. — Lecocq Lucien, rue Beaucourt-Decourchelles, 28. — Tarpin Marie, place aux Bleuets, 23. — Dewalf Eugène, rue d'Hanbourdin, 18. — Costenobel Madeleine, rue de l'Hôpital Saint-Roch. — Ledoux Robert, rue de Condé, 74 bis. — David Yvonne, rue Saint-André, 35. — Dekerle Jele, rue Léon-Gambetta, 97 bis. Impasse Lampin, 1. — Masse Ferdinand, rue Léon-Gambetta, 271. — Delaunoy Jean, rue de Becquerel, 11. — Vermersch Simonne, rue de la Cité, 29. — Bécourt Solange, square de Ramponneau, 2. — Arnault Anne, rue d'Hanbourdin, 18.

Décès. — Weeyenberghe Apolline, 44 ans, épouse de Henri Mehieu, rue des Hautes-Voies, 1. — Ramon Charles, 4 ans, rue Aristote, 9. — Gorieux Victor, 83 ans, veuf de Anne Josse, cour des Bouricoires, 5. — Boquillon Florimond, 35 ans 1/2, célibataire, rue de Flandre, 20. — Diesenberg Auguste, 3 mois 1/2, rue Baudin, 35. — Vandendaack Charlotte, 42 ans, veuve de Elie Pilaite, rue Pombelle, 14. — Parmentier Désiré, 33 ans 1/2, célibataire, rue des Robleds, 37. — Hamelin Pierre, 70 ans, époux de Agnès Delsaux, rue des Meuniers, 28. — Lezaire Germaine, 7 ans, cour Muhaut, 4. — Renaut Joseph, 41 ans, célibataire, rue de Bailleul, 11.

LUMINOL Savon pour les laines, le linge, les flanelles et le ménage

LA MADELEINE. — Le Conseil Municipal se réunira à la mairie vendredi 3 Juin, à 6 heures du soir. En voici l'ordre du jour :

Rapports de la Commission des travaux. — Etablissement d'une canalisation d'eau rue du Pré-Catelan. — Comptes administratifs du Maire et des Fabriques. — Budget additionnel de 1904. — Commune et Bureau de Bienfaisance. — Budget des Fabriques pour 1905. — Octroi. — Police Municipale. — Pétitions à la Compagnie des Tramways. — Alignement, rue du Peuplier. — Augmentation de traitements.

MARQUETTE. — Incendie. — Lundi soir vers 11 h. un incendie a détruit 3 hangars de la briqueterie Delcourt, située non loin du Pont-de-Mercq.

Les dégâts assurés sont évalués à environ 5.000 fr. On croit que la malveillance n'est pas étrangère au sinistre.

LOUVIL. — Notre fête de dimanche. — On nous écrit :

On bénissait ici, le 29 mai, une statue de Notre-Dame de Lourdes.

Dans le chœur de l'antique église, apparaissait un autel de circonstance flanqué de superbes tapisseries, et où des fleurs de mille couleurs formaient à Marie-Immaculée un trône de toute beauté, où la rose semblait lui servir encore de marchepied.

La splendide statue dominait les foules accourues de toutes parts, de la paroisse et des environs pour témoigner à Marie de leur amour et de leur vénération. On jouissait à la vue de ce spectacle magnifique, dont, augmentait encore le beauté, le présence de M. le Doyen de Templeuve, venu présider la cérémonie, et rendre hommage à l'Immaculée.

Et quelle joie aussi d'entendre le prédicateur, M. l'abbé Paul Duthoit, redire si éloquemment à toute cette foule l'historique de Lourdes avec ses bienfaits et ses leçons.

L'émotion gagnant les cœurs, y allumait un feu plus vif, et rendait ainsi la dévotion plus facile. Aussi quel regret de voir terminer sitôt cette fête, que nous aurions voulu prolonger encore, tant nous goûtions de bonheur auprès de celle qui est venus apporter la joie à la terre.

CYSOING. — Du 30 mai. — Décès. — Rosalie Delaenoy, 76 ans, hameau du Quesnoy.

CYSOING. — Marché du 31 mai : beurre, le 1/2 kilo, 1 fr. 20 ; œufs, le quarteron, 2 fr. 50.

ARMENTIÈRES
ACTES ET PAROLES

Les paroles ne leur coûtent rien, mais quand il s'agit de passer aux actes, c'est différent.

Les cent mille francs promis par Jaurès aux grévistes d'Armentières ont été bien longtemps à venir, et le *Réveil* et autres feuilles socialistes en sont livrées à ce sujet à un véritable battage.

Or ce n'est pas à ces journaux et encore moins à Jaurès que les ouvriers d'Armentières et d'Houplines devront de toucher cet argent, mais à leur député M. Jules Dansette qui bien mieux que tous ces charlatans socialistes sait prendre en main les intérêts de la classe ouvrière.

En effet à la séance de la Chambre du 30 mai il est monté à la tribune et a rappelé à la Chambre ses promesses.

— A vendredi !

Telle a été la réponse de MM. Jaurès et Deville, députés socialistes.

Quelles sont les raisons mystérieuses qui les ont poussés à vouloir ajourner encore ce vote ?

Or, malgré Jaurès, la Chambre a voté hier le crédit de 100 000 fr., grâce à l'intervention de M. Dansette.

Les journaux ministériels auront beau parler de battage électoral, les ouvriers verront de quel côté sont les batteurs, ceux qui promettent toujours et ne donnent jamais.

Il peut à présent que le crédit soit voté par le Sénat et il s'écoulera quelques temps avant que l'argent ne parvienne aux intéressés.

100.000 francs, vu le nombre des ouvriers ce sera pour chacun une petite part, mais ce sera beaucoup s'ils sont uniquement employés à soulager les infortunes ouvrières.

Espérons que cet argent sera honnêtement distribué.

Jacques BONHOMME.

RÉPONSE AU « RÉVEIL DU NORD »

Le Syndicat des patrons d'Armentières adresse la lettre suivante au *Réveil du Nord* :

Monsieur le Rédacteur en chef
du *Réveil du Nord*,
Lille

Votre article de ce jour : « Le 1er juin dans la vallée de la Lys » tend à diminuer la décision des patrons en lui enlevant son caractère d'universalité.

Or, rien n'est moins exact : quatre des personnes que vous portez absentes assistaient à la réunion qui a eu lieu samedi, c'est-à-dire le lendemain de l'excursion à Melauney (Seine-Inférieure).

La décision a été prise à l'unanimité des 24 établissements représentés à la séance.

Or, tous les tissages d'Armentières et d'Houplines ne comportent que 32 raisons sociales dont 30 font partie du Syndicat.

Nous voue prions de rectifier ce que votre article contient d'inexact.

Quant à vos appréciations de la décision que nous avons prise, nous ne voulons pas les discuter ; nous avons conscience d'avoir bien agi et ne redoutons pas le jugement de l'opinion publique.

Il se pourrait qu'elle ne soit pas avec vous dans la circonstance.

Veuillez agréer, M. le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le syndicat :
Le Secrétaire-Adjoint assermenté,
A. PICARD.

Enquête. — M. Fandot, commissaire spécial à Lille, est descendu hier à Armentières.

Nous croyons savoir qu'il s'est rendu dans certains milieux pour se livrer à une enquête sur la situation ouvrière de l'heure actuelle.

Acte de probité. — M. Jules Petit, receveur à le Compagnie des Tramways, a trouvé samedi matin, dans une voiture où il était de service, un sac de dame contenant une chaîne d'or et une certaine somme d'argent.

Ces objets ont été déposés entre les mains d'une personne de confiance en attendant qu'ils soient réclamés.

ARMENTIÈRES. — Du 31 mai. — Naissances. — Duriez Emile, rue des Quais, cour Masquelier. — Lefebvre Fernand, place de la République, 39. — Sebet Edouard, sentier de la Lys, 1.

Décès. — Delacherie Rachel, 5 ans, rue de Roubaix, cour Dubois. — Minssié Edouard, 33 ans, Chemin-Vert, 3.

LA CHAPELLE D'ARMENTIÈRES. — Avis. — La recette auxiliaire rurale municipale des Postes, créée dans la commune de la Chapelle d'Armentières sera mise en activité à partir d'aujourd'hui.

BOIS-GRENIER. — Arrestation. — Henri Gohin, 32 ans, né à Frelinghien, inculpé de vol, a été arrêté hier sur le territoire de Bois-Grenier, en vertu d'un mandat d'arrêt.

ROUBAIX

Aujourd'hui

Tirage. — Tourcoing 1908.

Cours l'Espéranto. — A 8 h. du soir, au Palais de Justice.

Chemin de Roubaix à Leers. — M. Delecroix, maire d'Hem, commissaire spécialement désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie, les 1er et 2 juin, de 4 à 5 heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur le projet de fixation des alignements de ce chemin.

SINGULIER ÉTAT D'ESPRIT

L'*Egalité* publie mardi matin, une lettre signée d'un instituteur laïque et qui dénote chez son auteur un singulier état d'esprit.

Lisez cette prose :

Lettre d'un instituteur à M. le Préfet

Monsieur le Préfet,

Vous savez, Monsieur le Préfet, quel mal nous avons à défendre nos écoles contre la concurrence de la Congrégation.

Vous n'ignorez pas que contre la laïque toutes les forces capitalistes et réactionnaires sont groupées.

Vous avez dû apprendre que le père de famille qui n'est qu'ouvrier on employé, n'est pas libre de faire ce qu'il veut de son fils on de sa fillette et qu'en attendant que le patron lui déforme le corps dans ses usines, il exige que l'âme et la conscience de l'enfant soient pétries dans les Jésuitières qu'il soutient de ses écus.

Tout cela, vous le savez, Monsieur le Préfet, et vous connaissez aussi toute la lourdeur de la mission qui incombe au pauvre instituteur laïque, vous savez ainsi toute l'abnégation qu'il lui faut, tout le dévouement qu'il doit apporter pour endiguer les progrès de l'œuvre congréganiste.

Dans certaines localités, il peut compter sur le bienveillant appui de la municipalité républicaine.

A Roubaix, au contraire, c'est le Réaction qui lui oppose des obstacles, qui cherche à le décourager, à briser ses efforts.

Voyez la Commission scolaire qui vient d'être nommée : vous y trouvez l'élément congréganiste joint aux renégats et aux ex-délégués cantonaux que vous avez cassés aux gages comme des mandataires infidèles.

Ce a voulu sans mâter, en même temps on voulait vous faire pièce et vous envoyer un cassoufflet.

Nous laisserez-vous injurier et vous laisserez-vous provoquer ainsi par les marguillers de la Catho ?

Allez-vous accepter ces scandaleuses nominations ou serez-vous le préfet à poigne, espéré du personnel enseignant, qui rappellera M. Motte et ses amis au respect de la situation ?

Les instituteurs laïques attendent beaucoup de votre intervention : ils seraient désespérés si leur espoir était déçu et si vous consentiez à approuver les nominations des Duquenne, Diligeat et autres disciples de la calotte.

Recevez, Monsieur le Préfet, etc.

Jean COSTE,
instituteur laïque.

Cette lettre est simplement écœurante.

Il faut espérer pour l'honneur du corps enseignant de Roubaix, que l'état d'esprit de l'instituteur laïque qui l'a signée, est une exception.

Il n'est pas possible que les instituteurs publics aient perdu toute dignité et toute réserve au point de se considérer comme les hommes au service d'un parti contre un autre parti, comme les propagandistes d'idées politiques ou antireligieuses.

Car, ils manqueraient à leur mission, j'entends à la mission qu'on a voulu leur confier dans des écoles prétendûment neutres.

Pendant douze ans, la Commission scolaire a été composée de délégués collectivistes.

Parmi ces délégués figuraient des gens que certes le corps enseignant aurait pu récuser avec justice.

Je m'imagine que les productions en patois du citoyen Catrice, un des membres sortants de la Commission scolaire, qui collaborait jadis au *Vrai Roubaisien* et à l'immonde *Ficelle*, ne sont pas encore devenues classiques !

Or, quand la Commission scolaire était composée de gens de tel acabit, pas un instituteur n'a élevé la voix pour protester.

C'est pourquoi la lettre de M. Jean Coste n'est pas seulement un excès de zèle maladroit, c'est une aberration étrange et condamnable, nuisible au prestige de l'instituteur qui devrait se tenir à l'écart des luttes stériles de la politique.

JEHAN DES VIGNES.

BILLET DU MATIN

A M. Georges Selliez, contrôleur de 1re classe

Si les Roubaisiens — ceux que n'aveugle pas le parti-pris — étaient assez nuls pour vous prendre au sérieux, ils auraient bien de la peine à croire, quand même, que l'administration de M. Eugène Motte, est à redouter, en quoi que ce soit, votre contrôle, M. le Contrôleur de 1re classe.

Vous avez l'air de tomber de la lune et votre montre s'est sans doute arrêtée depuis ce temps-là ; car, elle retarde un fameux coup ! Vous vous trompez d'une « législature », comme dit votre copain, M. Ego. C'est du temps de la municipalité Carrette, à laquelle appartenaient vos nouveaux amis de la minorité, que vous auriez dû surgir pour exercer vos brillantes qualités de contrôleur. Alors, vous n'auriez pas perdu votre temps et votre salive.

Vous auriez pu contrôler avec profit.

Je me suis laissé dire qu'un conseiller municipal de ce temps-là avait empoché une somme rondelette à la caisse de la ville pour effectuer un voyage qu'il n'a jamais fait.

Ce conseiller-là, M. le contrôleur, siège à côté de vous.

Vous auriez pu rechercher à qui incombait la responsabilité de l'achat d'un bateau qu'on a estimé 1.500 francs et qui a coûté, avec les réparations, 6 000 francs !

Vous auriez pu enquêter sur les gens qui emportaient des fourneaux économiques, de la viande payée par la ville, pour être distribuée aux pauvres.

C'est vous, sans doute, M. le Contrôleur, qui, sûrement, auriez dénoncé, le premier, les économies des deniers des contribuables, qui pouvaient être faites dans le service de l'ébouage.

Vous auriez si bien veillé que la municipalité Carrette ne serait jamais partie en laissant la caisse vide et les budgets en sérieux déficits.

C'est à vous encore, probablement, que nous devrions la convention des tramways revisée et les 100.000 fr. de recettes en plus obtenus chaque année, pendant cinquante ans, par M. Motte et ses amis.

Vous arrivez trop tard, vous dis-je, monsieur ! Le contrôle a été fait. Ce n'est pas par là que vous arriverez jamais à la gloire. Il faudra chercher une autre voie !

Vous avez parlé, l'autre soir, à la légère, en déclarant que vous n'étiez pas atteint de la « maladie du sommeil ».

Vous avez donc oublié, monsieur, que c'est justement le reproche adressé à Carrette par ces messieurs de le *Patie* ?

C'était un « endormi », a déclaré le citoyen Lepers, dans une réunion au Théâtre Couvreur, la veille du 1er mai.

Vous avez, sans doute, voulu rassurer Lepers, qui est un vieux routinier de la politique et qui ne s'emballe pas facilement, en lui montrant que vous, vous ne seriez jamais un « endormi ».

Enfin, M. le Contrôleur, nous vous attendons à l'œuvre ; mais de grâce, ne parlez jamais de corde dans la maison d'un pendu. Il ne suffira pas au Conseil de discourir, il faudra agir. C'est un bon conseil que je vous adresse. Par ces jours de chaleur, méditez-le après votre dîner, ça vous tiendra éveillé.

JEHAN DES VIGNES.

SIMPLE RÉPONSE

Dans l'*Avenir* du mardi matin, sous la signature de M. Albert Chevalier, nous relevons ces lignes qui contiennent autant de mensonges que d'affirmations :

Si ces derniers (les instituteurs) avaient encore quelques doutes à ce sujet, la nomination à la caisse des écoles, de M. Diligent, secrétaire de l'Union Catholique, le plus féroce ennemi des écoles laïques, rédacteur à la pieuse *Croix*, etc., etc., doit les rassurer pour l'avenir.

N'en déplaise au nouveau rédacteur de l'*Avenir*, M. Diligent 1° n'est pas secrétaire de l'*Union catholique* ; 2° ce n'est pas un féroce ennemi des écoles laïques, puisqu'il a appartenu à l'enseignement officiel pendant de longues années, à Roubaix même ; 3° il n'est pas rédacteur à la pieuse *Croix*.

Et puis, écrirait-il dans le *Croix*, que ce ne serait pas là une tare.

Il est aussi honorable de collaborer à le *Croix* que d'être rédacteur à l'*Avenir* ou à l'*Egalité* ou de l'avoir été au défunt *Roubaix-Républicain* mort d'inanition, fin avril, faute de sève...

L'EXCURSION DU COLLÉGE

En raison du chômage de la Meuse, le date de l'excursion est changée et est fixée au jeudi *16 juin* : Excursion à Namur, aux bords de la Meuse, à Dinant et à l'abbaye de Maredsous. Départ de Roubaix à 4 h. 50 matin, par Mouscron, Courtrai, Audenarde, Denderleeuw, Bruxelles (quartier Léopold) et Namur où l'on arrive à 8 h.

Emberquement immédiat sur le *Namur-Tourisle*.

A midi, dîner à Dinant ; puis visite de la ville jusque 3 heures. Le train spécial prend les excursionnistes pour aller à Denée-Maredsous. Visite de l'abbaye : office chanté par les Bénédictins.

Départ de Maredsous à 5 h. 38 soir par Charleroi, Mons, Blaton, Péruwelz, Tournai et Mouscron, pour être à Roubaix à 10 h. 12 soir.

Les adhésions doivent être remises pour le 10 juin au plus tard à M. l'abbé Dessaint, organisateur de ce voyage circulaire en Belgique.

Manifestation de sympathie envers les Frères des Ecoles chrétiennes. — Dimanche matin, les survivants des fondateurs de l'Association amicale des ancient Elèves des Frères de Roubaix se sont rendus à la communauté des Frères, 197, rue de Lannoy, pour faire des adieux au Cher Frère Emilien, directeur de la communauté. La présentation a été faite par M. Joseph Bourdeau, président, qui a exprimé les regrets de ceux qui n'ont pu se joindre à leurs collègues en ce 20e anniversaire de la fondation de l'Association et qui est pour tous un jour de deuil.

Un des fondateurs a pris la parole et a présenté les amitiés de tous.

Le Cher Frère Emilien, qui enseigne à Roubaix depuis plus de 40 ans, vivement ému de cette manifestation de sympathie a dit à ses anciens élèves combien il était touché de leur démarche et a rappelé les sentiments de profonde et inaltérable affection qu'e toujours eus pour eux jusqu'à la mort son vénéré prédécesseur.

Selon l'usage mis en pratique pendant 20 ans, les Anciens ont tenu à faire parvenir aux Frères un souvenir leur permettant de célébrer en communauté la 20e anniversaire de l'Association amicale des Anciens Elèves des Frères.

Le grand concours hippique international, organisé par le Club hippique dans sa piste du Breucq, aura lieu le dimanche 12 et le lundi 13 juin.

Voici le programme de la journée du dimanche à 2 h. 1/2 :

Prix d'essai. — Pour tous chevaux montés par des Gentlemen 8 à 10 obstacles de 0 m. 80 à 1 mètre : 1er Prix, un objet d'art ; 2e prix, une médaille de Vermeil ; 3e prix, une médaille d'Argent ; 4e et 5e prix, Flots de Rubans.

Prix du Club. Sauts coupés. — Pour tous chevaux montés par des officiers ; 10 à 12 obstacles environ : 1er prix, deux objets d'art d'une valeur de 100 fr. chaque ; 2e, deux objets d'art d'une valeur de 75 fr. chaque ; 3e, deux objets d'art d'une valeur de 50 fr. chaque ; 4e et 5e, flots de rubans.

Record du seul en hauteur. — Pour tous chevaux montés par des officiers. On commencera à 1 m. 30 avec élévation de 0 m. 05 en 0 m. 05 centimètres après chaque série de sauts. La barre tombée ou trois dérobées entraînent le retrait du cheval. Prix unique : un objet d'art valeur de 200 fr.

Concours d'équipages et chevaux de maître, sans condition d'âge ni de provenance, attelage à quatre, trois et deux chevaux en paire ou en tandem. — Prix égaux sans classement : Un Souvenir, une Plaque, Flot de Rubans et 20 francs à l'écurie, aux six plus beaux attelages.

Prix des Vainqueurs, pour tous chevaux montés par des officiers, 12 à 15 obstacles. — 1er prix, un objet d'art d'une valeur de 200 fr., offert par le Glyco-Mesh, Parruit et Pollet, 2e, un objet d'art d'une valeur de 150 fr. ; 3e, un objet d'art d'une valeur de 100 fr. ; 4e, un objet d'art d'une valeur de 100 fr. ; 5e, un objet d'art d'une valeur de 100 fr. ; 6e, un objet d'art d'une valeur de 100 fr. ; 7e, 8e, 9e et 10e, flots de rubans.

Voici le programme de la journée du lundi, à 2 h. 1/2 :

Concours de chevaux de selle pour tous chevaux montés par des gentlemen. — 1er prix, un objet d'art d'une valeur de 100 fr. offert par la Compagnie d'assurance *La Prévoyance*, 2e, une médaille de vermeil ; 3e, une médaille d'argent ; 4e, une médaille d'argent ; 5e, 6e, 7e et 8e, flots de rubans.

Prix des Dames. — Sauts par trois. — Pour tous chevaux montés par des officiers, 10 à 12 obstacles environ. — 3 premiers prix : Objets d'art d'une valeur de 100 fr. chaque. 3 seconds prix : Objets d'art d'une valeur de 50 fr. chaque. Flots de rubans aux suivants.

Concours d'équipages et chevaux de maîtres. — Sans condition d'âge ni de provenance. Chevaux attelés seuls. — Prix égaux sans classement : Un souvenir, une plaque, flot de rubans et 10 francs à l'écurie aux six plus beaux attelages.

Omnium pour tous chevaux montés par des Officiers : Nouvelle épreuve de sauts d'obstacles et vitesse au chronomètre. — Trois tours de piste extérieure à main droite avec deux obstacles à chaque tour, puis traverser la piste dans la longueur pour sauter trois obstacles y compris la rivière, refaire ensuite trois tours de piste extérieure et terminer sur la piste centrale après la rivière. Parcours obligatoire. Les fautes aux obstacles ne comptent pas. La vitesse seule fera le classement.

1er prix, un objet d'art d'une valeur de 200 fr. ; 2e, un objet d'art d'une valeur de 150 fr. ; 3e, un objet d'art d'une valeur de 100 fr. ; 4e, un objet d'art d'une valeur de 100 fr. ; 5e, un objet d'art d'une valeur de 100 fr. ; 6e, un objet d'art d'une valeur de 100 fr. ; 7e, 8e, 9e et 10e, flots de rubans.

Concert pendant toute la durée du concours.

Les engagements pour le concours hippique doivent être parvenus au secrétaire M. Edouard Ribaucourt, 37, rue du Grand-Chemin, avant le mercredi 8 juin, à six heures du soir. Passé ce délai, ils ne seront plus valables.

Prix des places : 1re entrée, plaine 1 fr. ; 2e entrée centrale, tribune 2 fr. ; 3e entrée principale, tribunes réservées aux membres actifs et honoraires ; tribune pesage 5 fr.

La police en 1903. — La police a traité, pendant l'année 1903, plus de 25.000 affaires.

Le nombre des procès-verbaux dressés s'est élevé à 2.836 et le chiffre des personnes arrêtées à 685.

Résultats d'adjudication. — Il a été procédé mardi matin, à 11 h., à la mairie à l'adjudication suivante :

Curage des égouts. — Devis des travaux 6.000 fr., cautionnement 200 fr.

M. Louis Marissal a été déclaré adjudicataire avec 20 0/0 de rabais.

Un secrétaire de commissaire de police blessé. — Dans la soirée de lundi vers 7 h. 1/2, M. Lemaire, secrétaire de police du commissariat de la rue Voltaire, s'était mis à la poursuite, monté sur un vélo, d'un bicycliste qui venait de renverser le jeune Jules Fichelin, 7 ans, demeurant rue Voltaire, cour Delcourt, 4.

A l'angle des rues Voltaire et de Flandre, en voulant éviter un autre cycliste, M. Lemaire est tombé de machine et s'est fracturé le bras gauche. M. le docteur Montaigne estime qu'un repos de six semaines sera nécessaire au blessé.

Les accidents du travail. — Un tisserand, Louis Dierkens, 63 ans, rue Jean-Bart, de chez MM. Vernier, rue du Pays, blessé à la main droite, 15 jours de repos.

— Un tisserand, Charles Feuillet, 65 ans, rue de Rome, cour Parent, de chez MM. Glorieux, rue de la Mackellerie, blessé en pied gauche, 12 jours de repos.

Chevaux emballés. — Dans la soirée de lundi, deux chevaux attelés à la voiture de M. Vancamps, rue Latine, conduits par François Copejans, ont pris la fuite pendant qu'ils stationnaient place de la gare. Une voiture appartenant à M. Dewismes a été accrochée et les deux roues brisées. Aucun accident de personne.

Un emprunteur peu scrupuleux. Un journalier, Gustave Kennes, 27 ans, rue Choiseul, cour Feveau, 31, avait emprunté dix francs à un de ses voisins et donné en gage sa montre ; puis il a dérobé celle-ci, sans rendre, bien entendu, les dix francs, ce qui lui a valu d'être arrêté.

AUX « CISEAUX D'ARGENT »
57, Rue de Lannoy, 57
Spécialité de Cravates
CHEMISES, FAUX-COLS ET MANCHETTES
Fournitures pour couturières

Un beau-frère pas commode. Dans l'après-midi de mardi, un sujet belge, Guillaume Classens, 24 ans, demeurant rue de Tourcoing, 110, est entré chez sa belle-sœur, Mathilde Rotsaert, rue de l'Ommelet, cour Caby, 4, où il a démoli une partie du mobilier et brisé plusieurs vitres.

Comme il était ivre, il s'est blessé assez grièvement à la figure et à la main droite et il a dû être envoyé à l'Hôtel-Dieu.

Les trouvailles. — Le jeune Albert Leblanc, rue des Longues-Haies 6, a trouvé une bague qu'on peut lui réclamer.

— Le jeune Nuite, demeurant boulevard de Strasbourg 74, a trouvé un chien.

Pour jeu de hasard. — Une contravention a été dressée à la charge d'un mécanicien, Ernest Maton, 15 ans, rue